

Guide Portail SAP – Adresses pour le personnel enseignant



Table des matières

1	Préambule	3
1.1	Vue d'ensemble	3
1.2	Fonctionnement	3
1.3	Accès.....	3
2	Page d'accueil.....	4
3	Avertissement	4
4	Modification de l'adresse postale.....	4
5	Questions et cas particuliers.....	5

1 Préambule

1.1 Vue d'ensemble

Depuis votre environnement numérique de travail (ENT), vous pouvez accéder au Portail SAP, vous permettant notamment de modifier votre adresse postale.

1.2 Fonctionnement

Vous pouvez accéder au changement d'adresse depuis le portail SAP accessible directement depuis votre ENT. **Nous recommandons d'utiliser le navigateur Edge.** En cas de problème technique, vous pouvez essayer d'utiliser un autre navigateur comme Firefox ou Chrome. L'accès avec Safari n'est pas garanti.

1.3 Accès

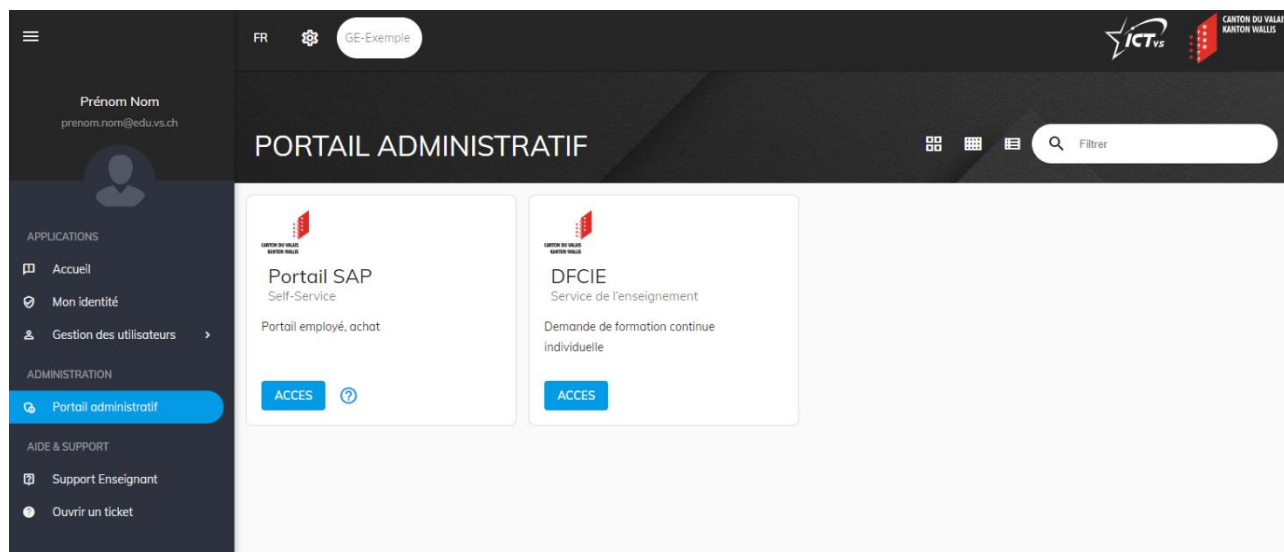
Le **personnel enseignant rémunéré au mois a accès** aux changements d'adresse de manière numérique.

Pour des raisons techniques, le personnel enseignant suivant ne dispose pas encore de ces fonctionnalités via l'environnement numérique de travail :

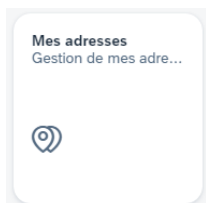
- le personnel enseignant remplaçant rémunéré à l'heure
- les chargés de cours de la formation professionnelle
- les enseignants chargés de missions particulières
- les enseignants relevant des institutions spécialisée.

Jusqu'à nouvel avis, les changements d'adresse de ce personnel sont à effectuer par courriel à SRH-Salaires-Enseignants@admin.vs.ch.

Pour y accéder, connectez-vous sur <https://edu.vs.ch> avec votre utilisateur et votre mot de passe habituels et cliquez sur le menu « Portail administratif » puis sélectionnez la tuile « Portail SAP ».



2 Page d'accueil



La page d'accueil présente une ou plusieurs zones appelées « vignettes ».

Chaque vignette regroupe différentes fonctionnalités. En l'occurrence, pour modifier votre adresse postale, il suffit de cliquer sur l'icône « Mes adresses ».

3 Avertissement

Les personnes soumises à l'impôt à la source et les personnes déménageant à l'étranger ne peuvent pas modifier leur adresse via le portail SAP. Il est nécessaire de prendre contact avec la section des traitements : SRH-Salaires-Enseignants@admin.vs.ch.

4 Modification de l'adresse postale

Pour modifier votre adresse postale, cliquez sur « Modifier ».

Mes adresses

Domicile fixe

Début de validité 01.12.2022 [Modifier](#)

Adresse

Chez :

Rue et numéro de rue : Chemin du Langins 38

Code postal/Localité : 1895 Vionnaz

Canton/Région : Valais

Pays/Région : Suisse

Recopiez attentivement votre nouvelle adresse, sélectionnez la date de début de validité puis sauvegardez.

Mes adresses ▼

Mes adresses /

Mod. Domicile fixe

Domicile fixe

Adresse

Chez : _____

Rue et numéro de rue : * Place St-Théodule 15

Code postal/Localité : * 1950 Sion

Canton/Région : * Valais

Pays/Région : Suisse

Période de validité

Validité : À partir d'aujourd'hui

Sauvegarder **Annuler**

Remarques :

- Le champ « Chez » n'est pas obligatoire.
- La rue doit être bien orthographiée (majuscules, minuscules, traits d'union, etc.).
- La localité doit être bien orthographiée (majuscules, minuscules, traits d'union, etc.) et doit correspondre au code postal.
- Les déménagements hors de Suisse sont à annoncer par e-mail à SRH-Salaires-Enseignants@admin.vs.ch.

5 Questions et cas particuliers

Pour toute question relative aux changements d'adresse, la section des traitements se tient à votre disposition par mail à l'adresse SRH-Salaires-Enseignants@admin.vs.ch ou au 027 606 23 90.

Votre Service des ressources humaines et
votre Office de l'enseignement numérique